



# Rapport d'activité 2018





# **SOMMAIRE**

<b>I. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION</b>	p.4
1. QU'EST-CE QU'AMARA 45 ?	p.4
2. AMARA 45 EN QUELQUES CHIFFRES pour 2018	p.5
 <b>II. CONTEXTE</b>	 p.6
1. CONTEXTE NATIONAL	p.6
2. CONTEXTE REGIONAL	p.7
3. CONTEXTE LOCAL	p.9
 <b>III. ORGANISATION D'AMARA 45</b>	 p.10
1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE D'AMARA 45	p.10
2. LES MOYENS	p.12
 <b>IV. MAISON DES ADOS</b>	 p.17
1. MISSIONS	p.17
2. VALEURS	p.17
3. TERRITOIRE D'INTERVENTION	p.18
4. ORGANISATION FONCTIONNELLE	p.19
5. ACTIVITÉ DÉTAILLÉE DE LA MDA	p.23
 <b>V. RÉSEAU DE L'ADOLESCENCE</b>	 p.31
1. MISSION	p.31
2. VALEURS	p.31
3. ORGANISATION FONCTIONNELLE	p.31
4. ACTIVITÉ DÉTAILLÉE DU RÉSEAU	p.33
 <b>VI. CONCLUSION et PERSPECTIVES</b>	 p.37

# **I. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION**

## **1. QU'EST-CE QU'AMARA 45 ?**

AMARA45, Association de la Maison des Adolescents et du Réseau de l'Adolescence du Loiret, existe depuis 2012, grâce à la mobilisation de ses fondateurs, que sont l'APLEAT, l'AIDAPHI, et l'EPSM DAUMEZON.

Notre structure comprend deux pôles d'activités, très liés l'un à l'autre :

### **a. Maison des Adolescents**

La Maison des Adolescents a vocation à accueillir rapidement, gratuitement et sans condition, tout adolescent entre 11 et 21 ans, ou ses proches, pour échanger sur toute problématique qui entraverait la progression du jeune, causerait des inquiétudes ou une forme de mal-être.

L'équipe pluridisciplinaire reçoit les jeunes, les informe si besoin, évalue leur situation.

- un accompagnement généraliste en interne peut se mettre en place s'il est estimé suffisant au vu des éléments, ou si le jeune n'est pas encore prêt à se diriger vers un partenaire
- une orientation externe est également possible vers tout service expert de la problématique affrontée : soin, prévention, social, insertion, etc.

### **b. Réseau de l'Adolescence**

En adéquation avec le cahier des charges des Maisons des Adolescents, actualisé en novembre 2016, la directrice d'AMARA 45 anime et coordonne le réseau des professionnels de l'adolescence sur l'ensemble du territoire départemental.

Elle s'engage dans des actions d'informations ouvertes à tous les professionnels de l'adolescence, afin de garantir une meilleure compréhension des parcours des jeunes, un accompagnement plus adapté et des orientations plus efficaces, grâce à :

- Une bonne connaissance mutuelle des services (public, procédures, conditions d'admission)
- Des réflexions communes et des échanges de pratiques sur les problématiques rencontrées
- Des connaissances théoriques nécessaires au bon accompagnement des adolescents

Grâce à ces échanges avec le réseau, la directrice d'AMARA 45 fait remonter aux institutions concernées les problématiques adolescentes émergentes ou les difficultés rencontrées.

## 2. AMARA 45 en QUELQUES CHIFFRES pour 2018

### a. Maison des Ados

2 lieux d'accueils (Orléans et Montargis)  
1 équipe de 10 personnes et 3,81 ETP \*

438 situations d'adolescents traitées

871 entretiens réalisés

**165 adolescents bénéficiaires de présentations collectives de la MDA**  
Lors de 7 présentations dans nos locaux (Orléans ou Antenne de Montargis)  
4 présentations en établissements scolaires

**91 parents bénéficiaires de présentations collectives de la MDA**  
Lors de 6 groupes de parole de parents d'ados dans nos locaux  
(EPE45 ou RéAAP)  
2 présentations en établissements scolaires  
1 conférence

### b. Réseau de l'Adolescence

14 réunions du réseau de professionnels  
272 participations à ces réunions

50 rencontres partenariales  
pour présenter la MDA à  
**294 professionnels partenaires**

**580 inscrits sur notre liste de professionnels**

\* ETP : Équivalents Temps Plein

## **II. CONTEXTE**

### **1. CONTEXTE NATIONAL**

#### **a. Textes qui encadrent les Maisons des Ados en France**

- La lettre circulaire CAB/FC/12871 du 4 janvier 2005 relative à la création des maisons des adolescents ;
- La circulaire DHOS du 4 août 2005 relative aux modalités de financement des maisons des adolescents ;
- La conférence de la famille de 2004 ;
- Le cahier des charges des maisons des adolescents, élaboré par la délégation interministérielle à la famille (janvier 2005) ;
- Le rapport de la Défenseure des enfants de 2007 "Adolescents en souffrance, plaidoyer pour une véritable prise en charge" ;
- Le rapport sur les maisons des adolescents de 2009 ;
- L'évaluation de mise en place du dispositif "maison des adolescents" de l'IGAS 2014 ;
- Le plan d'action en faveur du bien-être et de la santé des jeunes, novembre 2016 ;
- La circulaire n° 5899-SG du 28 novembre 2016, actualisation du cahier des charges des maisons des adolescents.

#### **b. Réseau national de MDA**

AMARA 45 adhère à l'Association Nationale des Maisons des Adolescents, fondée en 2008.



En 2018, d'après le recensement effectué par cette association, la France comptait **114 Maisons des Adolescents** sur l'ensemble de son territoire, Outre-Mer compris.

Ces MDA présentent des **organisations administratives très diverses**. 42% sont rattachées à des structures hospitalières. Les autres sont souvent des services mis en place par des associations.

La grande majorité respecte l'esprit du cahier des charges de 2016, se définissant comme des lieux d'accueil et d'écoute généraliste, gratuits, confidentiels, ne se substituant pas aux structures existantes. Dans de nombreux départements, un travail étroit avec les financeurs est toutefois nécessaire, pour permettre la mise en œuvre du cahier des charges à sa juste mesure.

Emilie MAUGÉ-GUICHARD assurait la fonction de Déléguée Régionale de l'ANMDA lorsqu'elle était Directrice d'AMARA 45. Lorsque Stéphanie SOBRÉRO lui a succédé, elle s'est positionnée à son tour et a été également élue Déléguée Régionale pour la région Centre-Val de Loire.

La participation aux réunions de l'ANMDA permet de découvrir le fonctionnement, les projets, les modes de financements des autres Maisons des Adolescents en France, ce qui s'avère utile pour ne pas perdre de vue les obligations de nos structures, envisager des présentations communes d'activité, échanger, s'enrichir des pratiques de chacun, et réfléchir aux possibilités d'évolution des budgets.

## c. Rôle des Délégués Régionaux

Les Délégués Régionaux assurent :

- La participation aux Conseils d'Administration de l'ANMDA
- La réflexion stratégique permettant de mieux faire connaître et reconnaître les MDA et leurs missions auprès des institutions
- La coordination entre les responsables des MDA de la région, mais aussi entre les équipes (rencontres, partages et questionnements sur les pratiques)

Voici les rencontres ANMDA auxquelles Emilie MAUGÉ-GUICHARD et Stéphanie SOBRÉRO ont participé en tant que « Déléguée Régionale de l'ANMDA pour la Région Centre-Val de Loire » :

### Activité 2018 avec l'ANMDA

Date	Thème	Lieu
25/01/2018	CA ANMDA	Paris
25 & 26/01/18	Séminaire ANMDA Rôle des Délégués Régionaux	Paris
22/02/2018	Réunion des coordinateurs	Orléans
28/06/2018	Réunion des coordinateurs	Blois
11/10/2018	CA ANMDA	Paris
12/10/2018	Journée des adhérents	Paris
19/10/2018	Réunion des coordinateurs	Tours
07/12/2018	Réunion des coordinateurs	Bourges

## 2. CONTEXTE RÉGIONAL

La région Centre-Val de Loire comprend 6 Maisons des Adolescents en tout :

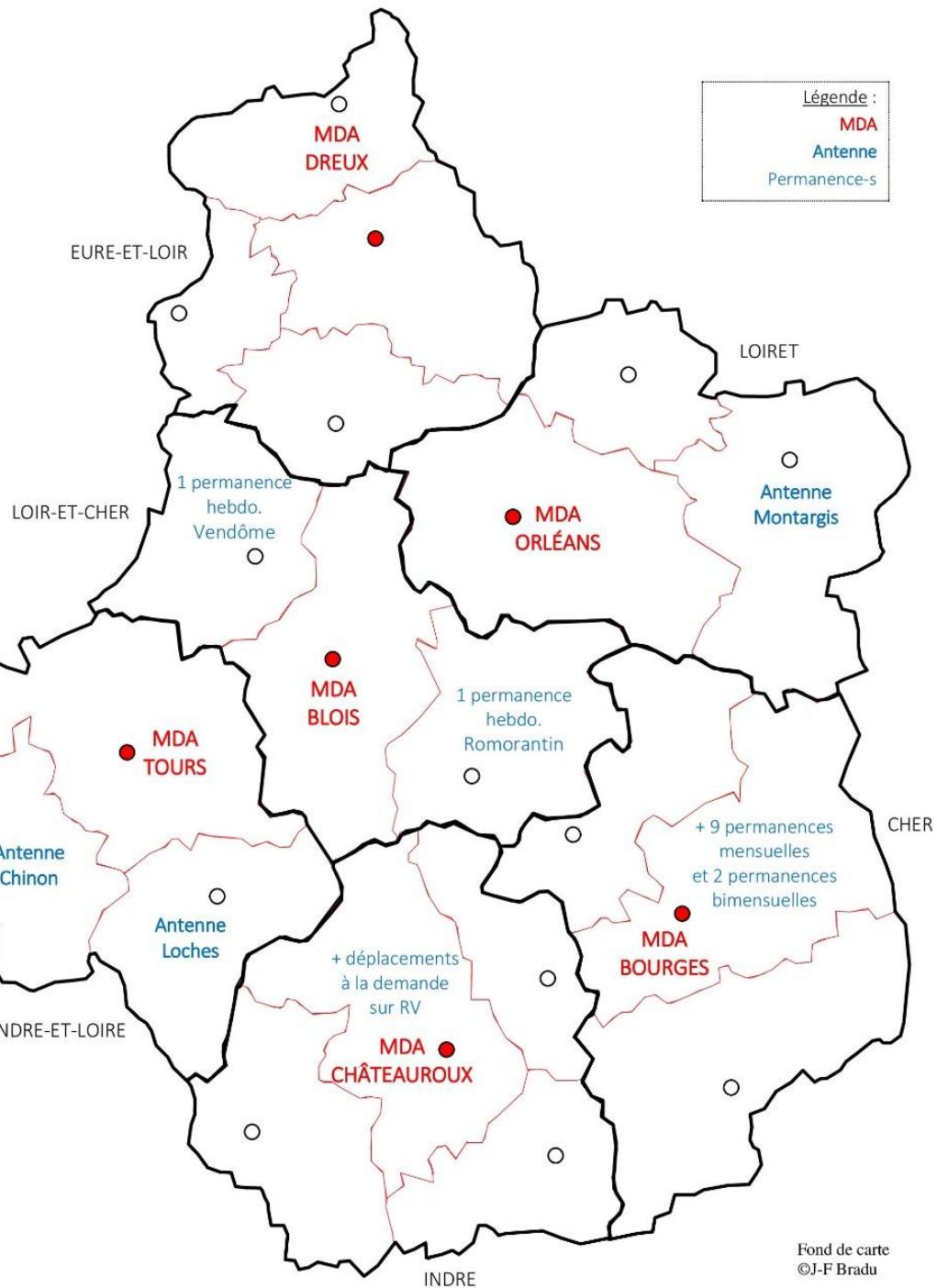
- 2 structures hospitalières : Dreux et Blois
- 3 services rattachés à des associations : Bourges et Châteauroux rattachés à l'ANPAA, Tours rattaché à La Montjoie.
- AMARA 45 présente l'originalité d'être une association créée spécifiquement.

La Directrice d'AMARA 45, en tant que déléguée régionale de l'ANMDA, est en contact régulier avec les autres responsables des Maisons des Ados de la région, sauf celle de Dreux, qui n'avait plus de coordinateur fin 2018.

Voici ci-après l'organisation de la couverture de chaque territoire par sa MDA en 2018.

Activité 2018 : Carte des MDA et de leurs antennes en Région Centre Val de Loire

Carte des MDA et de leurs antennes en Région Centre-Val de Loire - 2018



A noter : Les MDA de Blois et Dreux travaillent sur des déploiements départementaux.

### **3. CONTEXTE LOCAL**

#### **AMARA 45 en quelques dates**

**Mai 2001** : Réflexion autour de la création d'une structure d'accueil pour adolescents entre divers partenaires des champs du social, du judiciaire et du sanitaire.

- Création du réseau 45 de l'Adolescence
- Adoption de la Charte du réseau

**2002/2003** : Premières réunions du réseau de l'Adolescence

- Groupes de travail
- Représentation du réseau dans des commissions
- Résolution de difficultés interinstitutionnelles

**2006** : Rencontre à l'ERTS entre des professionnels de l'Adolescence du Loiret et des équipes de MDA d'autres départements.

**Juin 2012** : Création, par l'AIDAPHI, l'APLEAT et le Centre Hospitalier DAUMEZON, de l'association (loi 1901) AMARA 45 : Association de la Maison des Adolescents et du Réseau 45 de l'Adolescence.

**03 Décembre 2012** : Journée Portes Ouvertes à la Maison des Adolescents, rue Porte Madeleine à Orléans.

**07 janvier 2013** : Ouverture officielle de la Maison des Adolescents à Orléans.

**06 février 2013** : Inauguration officielle d'AMARA 45 en présence du directeur de l'ARS Centre, M. Jacques LAINÉ.

**2014** : L'observatoire Régional de Santé met en évidence la carence de structures d'accompagnement et de prise en charge en santé mentale dans l'Est du Département.

**2016** : Le Schéma départemental du Service aux Familles révèle un manque de soutien à la parentalité dans l'Est du département.  
AMARA 45 fait remonter le besoin d'un dispositif d'accueil des adolescents notamment sur le Montargois.

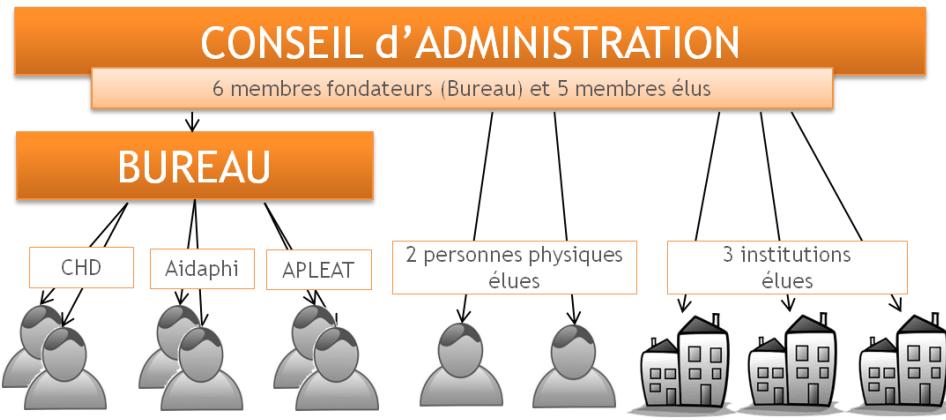
**Novembre 2017** : Ouverture de l'antenne de Montargis de la Maison des Adolescents.

### **III. ORGANISATION D'AMARA 45**

#### **1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE D'AMARA 45**

##### **a. Conseil d'Administration**

AMARA 45 est dirigée par un Conseil d'Administration, qui peut être composé comme suit :



Conseil d'Administration 2018

2018 - MEMBRES FONDATEURS	
PRÉSIDENTE	Mme Claire BOTTE, APLEAT
VICE PRÉSIDENT	M. Patrick RIDOUX, AIDAPHI
TRÉSORIÈRE	Mme Patricia DOUANE, AIDAPHI
TRÉSORIÈRE ADJOINTE	Mme Christine TELLIER, APLEAT
SECRÉTAIRE	M. Pascal GAILLARD, EPSM DAUMEZON
SECRÉTAIRE ADJOINTE	Mme Aurore BILLET, EPSM DAUMEZON
2018 - AUTRES MEMBRES ÉLUS	
PERSONNES PHYSIQUES	Dr Linette ERMIGNY
	M. Patrick DYCKE
INSTITUTION	CRIJ

## b. Adhésions

Les adhésions à l'association peuvent se faire au titre des personnes morales, comme à titre individuel. Sur 2018, ces dernières sont en légère augmentation (5 personnes physiques de plus).

Adhésions 2018

Adhésions	2017	2018
Personnes morales	11	11
Personnes physiques	5	10

## c. Direction de l'association

La direction d'AMARA 45 est assurée par une personne à temps plein. Elle est en lien direct avec le Conseil d'Administration. Elle a pour rôle de mettre en œuvre la politique de l'association, et pour missions principales :

- D'organiser le fonctionnement de la Maison des Adolescents
- D'animer et coordonner l'équipe dans la réalisation de ses missions, en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations. Dans ce cadre, elle peut être amenée à réaliser des entretiens.
- De coordonner le réseau des professionnels de l'adolescence sur le département
- De développer et organiser les partenariats, promouvoir les actions de réseau
- D'apporter une vigilance sur les problématiques rencontrées, pour organiser des réflexions communes ou interpeler les institutions
- De gérer les questions budgétaires de l'association, les demandes de subventions, appels à projets, et leurs comptes rendus.

La directrice bénéficie d'une assistante administrative à mi-temps. En 2018, le poste est resté vacant pendant 3 mois : en août et septembre, puis en décembre.

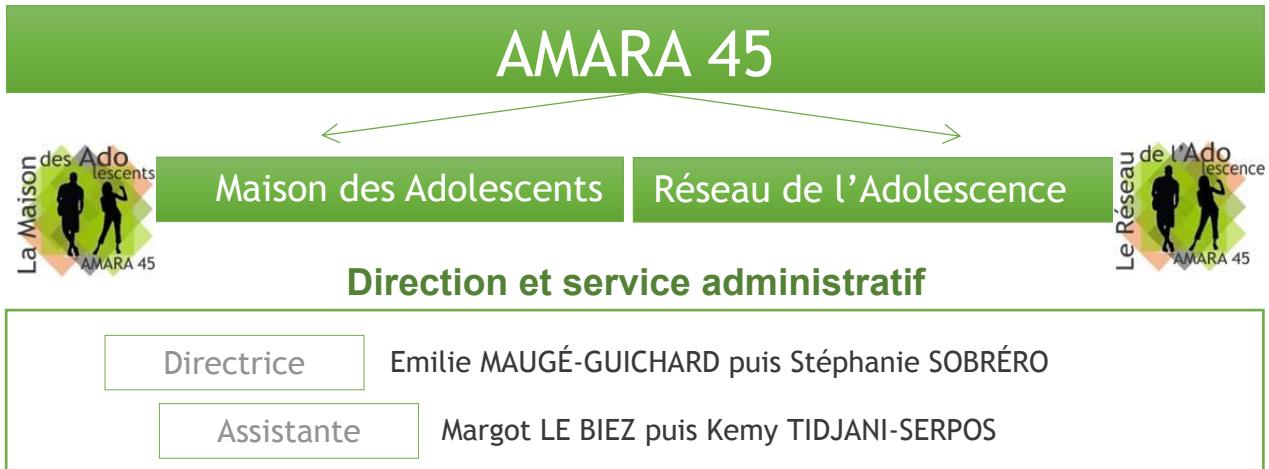
La directrice veille notamment à la **qualité des actions** réalisées par AMARA 45 :

- Entretiens individuels d'adolescents et de leurs proches
- Accueils collectifs de parents
- Visites des locaux et présentation des missions
- Prêt des locaux aux enseignants et élèves envoyés par le SAPAD (Service d'accompagnement pédagogique à domicile, association des PEP 45)
- Actions de communication et de prévention directement auprès des jeunes sur leur établissement scolaire, lors de forums ou de rendez-vous avec des classes
- Appui des professionnels qui la sollicitent sur des situations complexes
- Animation du Réseau 45 de l'Adolescence
- Partenariat

## 2. LES MOYENS

### a. Moyens humains

#### 1) Organigramme des personnels



#### Équipe d'Orléans

Psychologue	Nathalie BRÉGEON
Assistante sociale	Marie PORCHERON
Infirmiers	Sandrine MATHÉ Rodolphe REMONATO
Educatrice spécialisée	Florence DELHAYE
Médecin	Jean-Louis BRUNE

#### Équipe de Montargis

Psychologue	Manon LABOURÉ
Educatrice spécialisée	Catherine LE CLOAREC
Médecin	Jean-Louis BRUNE

## 2) Mises à disposition

AMARA 45 ne finance aucun de ses personnels. Ils sont tous, la Directrice y compris, mis à disposition de l'association par l'un des membres fondateurs :



Les salaires, cotisations patronales et frais éventuels sont ensuite facturés à AMARA 45, qui rembourse les employeurs principalement grâce à sa subvention ARS.

### Activité 2018 : Liste des personnels, ETP, et structures d'origine

TITRE	NOM	ETP	Structure d'origine
Directrice	Emilie MAUGÉ-GUICHARD (fin 07/18)	1	APLEAT
Directrice	Stéphanie SOBRÉRO (début 09/18)	1	APLEAT
Assistante administrative	Margot LE BIEZ (fin 07/18)	0,5	APLEAT
Assistante administrative	Kemy TIDJANI-SERPOS (10/18 - 11/18)	0,5	APLEAT
Psychologue	Nathalie BRÉGEON	0,20 + 0,10 depuis sept.	APLEAT
Psychologue	Manon LABOURÉ	0,22	APLEAT
Assistante sociale	Marie PORCHERON	0,50	AIDAPHI
Educatrice spécialisée	Florence DELHAYE	0,35	APLEAT
Educatrice spécialisée	Catherine LE CLOAREC	0,24	AIDAPHI
Infirmière	Sandrine MATHÉ	0,25	Daumezon
Infirmier	Rodolphe REMONATO	0,25	Daumezon
Médecin pédopsychiatre	Jean-Louis BRUNE (fin 12/18)	0,20	AIDAPHI

### 3) Points marquants 2018

L'équipe est stable en nombre de professionnels par rapport à 2017, mais il faut noter des départs :

. La Directrice, Emilie MAUGÉ-GUICHARD, a quitté l'association en juillet 2018.

Une nouvelle Directrice, Stéphanie SOBRÉRO, a pris ses fonctions début septembre.

. L'assistante administrative, Margot LE BIEZ, est également partie en juillet 2018.

Un essai a été tenté avec une assistante administrative en octobre et novembre, mais il n'a pas été concluant et il a été mis fin à sa période d'essai.

. Le Dr BRUNE, pédopsychiatre présent auprès d'AMARA 45 depuis le début, a souhaité mettre fin à ses activités au sein de la MDA au 31 décembre, au grand regret de l'ensemble de l'équipe et du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, le temps de travail de Nathalie BRÉGEON, psychologue, a été augmenté à compter de septembre 2018 dans le cadre du projet prévention de la radicalisation. Elle assure une permanence le lundi après-midi au cours de laquelle elle peut se consacrer à d'éventuelles situations de radicalisation.

### 4) Formations 2018

L'équipe d'AMARA 45 bénéficie de temps de formation, pour monter en compétence sur des problématiques liées au public accueilli.

#### Activité 2018 - Formations suivies par l'équipe d'AMARA 45

Objet	Lieu	Date	Professionnels concernés
Mise à niveau sur les IST (par Hepsilo)	MDA	19/09/18	Equipe d'Orléans
Radicalisation (par le Ministère de l'Intérieur)	Paris	20 & 21/09/18	1 infirmière
L'Amour Fou : Folie maternelle, passion adolescente et énigmes du lien (par Carnet Psy)	Paris	23/11/19	Une Assistante Sociale Une psychologue

### b. Moyens logistiques et matériels

La Maison des Adolescents assure des accueils :

À Orléans



Salle d'attente d'Orléans

À Montargis



Salle d'attente de Montargis

## Orléans :

Il est question depuis plusieurs années d'un déménagement éventuel.

Le sujet se concrétise : le Conseil d'Administration du CHRO a décidé de mettre les locaux d'Orléans en vente courant 2019. Le responsable achat et logistique de l'Hôpital a averti l'équipe dès le mois d'octobre 2018, permettant ainsi de commencer les recherches rapidement.

## Montargis :

Les locaux de Montargis sont un peu moins adaptés à l'activité : les bureaux ne sont pas attenants les uns des autres, le couloir mutualisé, donnant sur des pièces sonores, ne permet pas une confidentialité optimale. Il faut toutefois noter que la mairie ne facture que les charges à AMARA 45, ce qui permet une économie substantielle.

LOCAUX	
À Orléans 40 rue Porte Madeleine	À Montargis 31 avenue Louis Maurice Chautemps
Maison de ville rénovée	Couloir du 3 <sup>ème</sup> étage mutualisé, avec accès à plusieurs espaces
Loués au CHRO (env. 19.000 € / an) + charges <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 espace d'accueil et d'attente</li><li>• 3 bureaux d'accueil et d'entretiens</li><li>• 1 bureau administratif</li><li>• 1 bureau d'équipe</li><li>• 1 salle de repos / cuisine qui sert aussi de 4<sup>ème</sup> salle d'entretien en cas de forte affluence, notamment le mercredi</li><li>• Des sanitaires aux 2 étages</li></ul>	Mis à disposition gratuitement par la ville de Montargis (valorisés 2.600 €/an) + charges <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 espace d'accueil et d'attente</li><li>• 2 bureaux d'accueil et d'entretiens (dont 1 mutualisé avec Lien Social et Médiation)</li><li>• 1 bureau administratif</li><li>• 1 salle de réunion (mutualisée)</li><li>• Des sanitaires (mutualisés)</li></ul>
MOYENS LOGISTIQUES ET MATÉRIELS	
<ul style="list-style-type: none"><li>• 5 postes informatiques fixes</li><li>• 1 imprimante / scanner grand modèle</li><li>• 5 téléphones fixes (1 standard)</li><li>• 1 téléphone portable pour la Directrice</li><li>• 1 ordinateur portable pour la Directrice</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 poste informatique fixe</li><li>• 1 imprimante / scanner petit modèle</li><li>• 1 téléphone portable</li></ul>
1 véhicule de service (Ford Fiesta Diesel) acquis fin 2017 pour les déplacements de la Directrice sur Montargis, les déplacements liés au réseau, et les déplacements de l'équipe vers les usagers autant que de besoin	

## c. Moyens financiers

Le financeur principal de l'association est l'Agence Régionale de Santé,



À laquelle s'ajoutent les soutiens suivants :

Le Conseil Départemental, la Ville d'Orléans, la Caf, le RéAAP, la MSA et la Fondation de France, ainsi que de la Ville de Montargis pour la mise à disposition gratuite des locaux.



En 2018, AMARA 45 bénéficie de 3 financeurs supplémentaires :

- . L'agglomération montargoise et le CGET pour l'antenne
- . Le fonds FIPD pour le projet de prévention de la radicalisation avec la Préfecture



Les subventions représentent 97.5% de nos produits.

AMARA 45, en tant qu'association, a également reçu les adhésions de 11 structures et 10 personnes physiques.

## **IV. MAISON DES ADOS**

### **1. MISSIONS**

À partir de l'accueil inconditionnel de tout adolescent âgé de 11 à 21 ans ou de ses proches, la Maison des Adolescents assure, en première intention, une mission d'accueil et d'écoute généraliste, d'évaluation et d'orientation si nécessaire.

La Maison des adolescents apporte une réponse forte dans le cadre de la prévention santé, et notamment la santé mentale. L'équipe « prend soin » de l'adolescent en abordant sa situation dans sa globalité, pour évaluer ce qui entrave sa progression ou l'inquiète.

Les accueillants, professionnels du secteur social, médico-social ou sanitaire, permettent au jeune de s'exprimer sans tabou. Ils lui fournissent une oreille attentive mais aussi, si besoin, des informations, des conseils (y compris juridiques), une aide au développement de son projet de vie. Ils l'orientent vers les prestations les mieux adaptées à ses besoins et attentes, en interne ou en externe. Ils sont donc en capacité d'effectuer un travail d'accompagnement pour faciliter l'accès à des structures spécialisées ou à des soins. La Maison des Adolescents joue aussi un rôle de prévention individuelle auprès des adolescents qui la contactent.

Le premier entretien est effectué de préférence en binôme, et chaque situation peut être étudiée en réunion clinique pluridisciplinaire.

Ces regards croisés garantissent une évaluation et un accompagnement adapté. L'équipe veille à adopter une approche globale et ouverte, pour repérer les pistes de travail à privilégier.

L'accueil dé-spécifié à la Maison des Ados est un facteur fondamental : on n'y vient pas consulter un médecin, une psychologue, ou une assistante sociale. Cela permet notamment de faciliter la démarche de demande d'aide des jeunes qui ont tendance à rester en dehors des circuits plus traditionnels (CMP, psychologue...).

### **2. VALEURS**

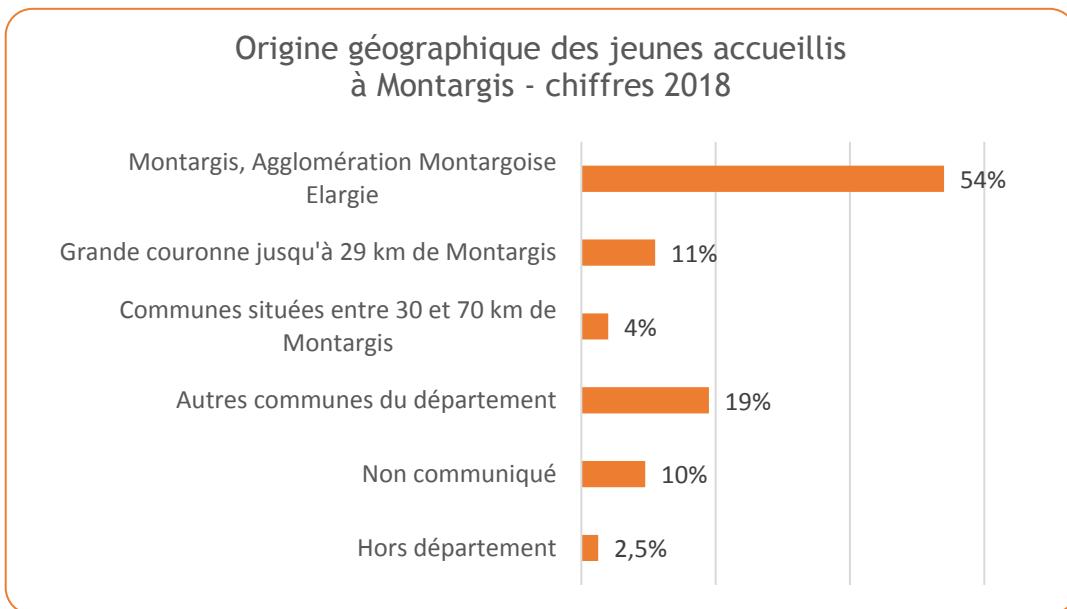
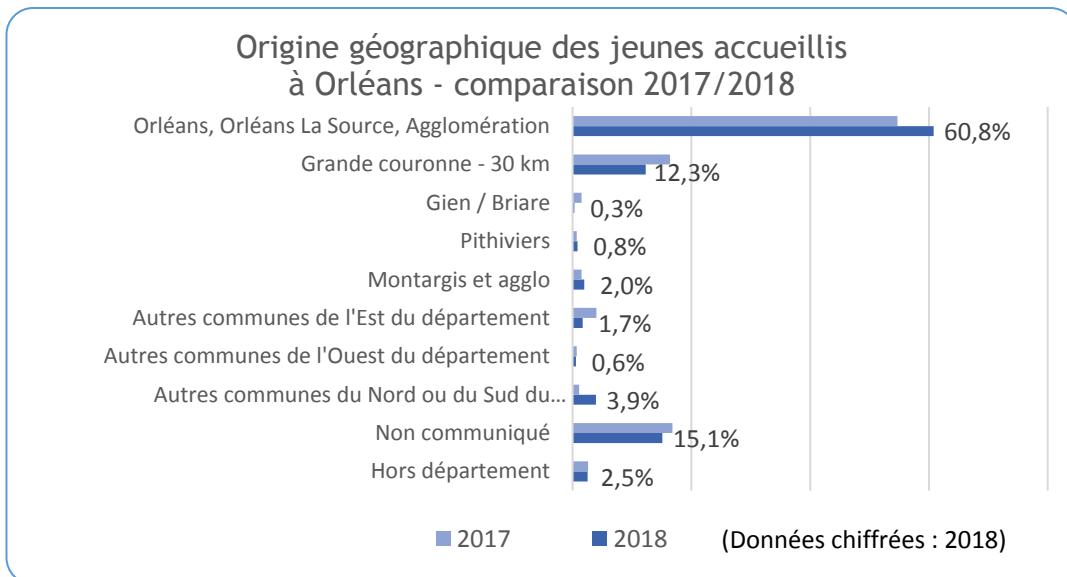
Quelle que soit la situation personnelle de l'adolescent, ou son parcours singulier, la Maison des Adolescents lui est potentiellement destinée. L'accueil et l'accompagnement sont assurés de façon gratuite, confidentielle, et bienveillante. La situation peut rester anonyme si le jeune le souhaite, tant que les informations révélées n'entrent pas dans le cadre des obligations de protection de l'enfance (maltraitance ou abus).

La Maison des Adolescents ne se substitue pas aux structures sociales, médico-sociales ou sanitaires existantes : elle n'assurera donc pas de psychothérapie à la place d'un psychothérapeute par exemple, ni de suivi médical à la place d'un CMP. Ses missions se situent en complément des autres dispositifs et sont articulées avec ceux-ci, notamment grâce à la mobilisation du Réseau 45 de l'Adolescence. La MDA veille à procéder à des orientations adaptées à chaque situation, et en cas de réticence, accompagne le jeune pour qu'il réalise l'intérêt de la démarche proposée. Dans la plupart des cas, la relation de confiance instaurée entre l'équipe et le jeune permet d'interpeler les parents ou les professionnels adéquats avec l'accord, voire même à la demande de l'adolescent. Le jeune est reçu par des accueillants sans distinction de métier, qui, ensuite, grâce à leurs formations et leurs expériences respectives, pourront évaluer au mieux sa situation en croisant leurs expertises. Ces regards croisés sont la garantie d'une réponse adéquate aux besoins du jeune, qui ne sont pas forcément ceux indiqués en motif de première visite.

### 3. TERRITOIRE D'INTERVENTION

La MDA a pour vocation d'accueillir tous les jeunes, habitant ou étant scolarisés dans le Loiret. Certains se déplacent parfois de loin pour venir.

#### Activité 2018 - Origine géographique du public accueilli à Orléans et Montargis



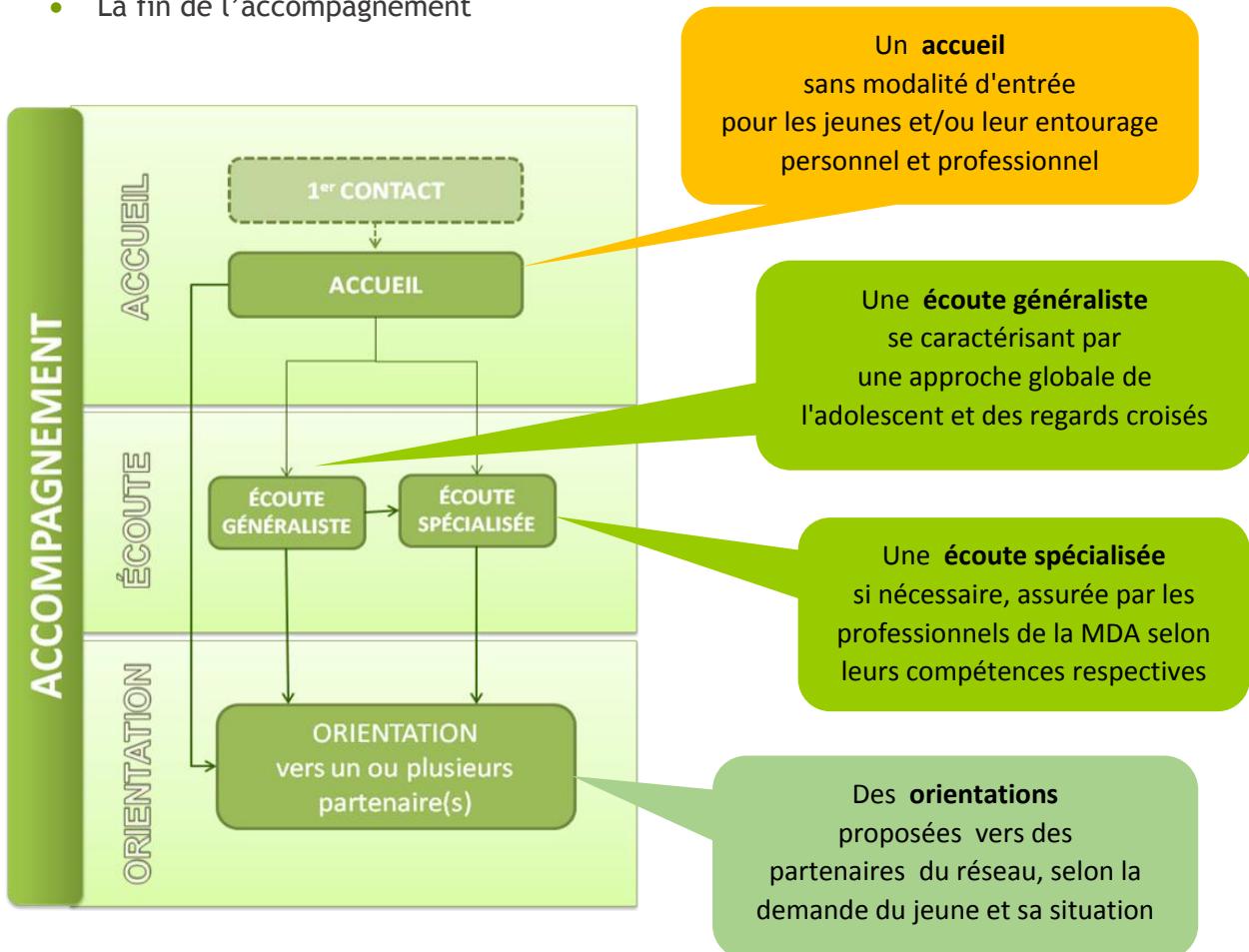
Sur Orléans comme sur Montargis, les jeunes viennent majoritairement de la ville où est implantée la MDA, de son agglomération, et des communes proches (moins de 30km). Cela conforte l'idée de la nécessité d'aller vers les jeunes, le contraire étant moins facile pour eux.

Pour Montargis, on note tout de même que 19% des jeunes venus à l'antenne habitent à plus de 70 km de distance (« Autres communes du département »). En effet, nos locaux montargois sont situés à proximité directe du lycée en Forêt, et plusieurs internes du lycée fréquentent la Maison des Ados. Leur domicile est donc éloigné, mais leur lycée, lui, est très proche.

## 4. ORGANISATION FONCTIONNELLE

L'accompagnement au sein de la MDA s'organise autour d'axes privilégiés que sont :

- L'accueil
- L'écoute
- L'évaluation
- L'accompagnement généraliste de plus ou moins courte durée
- L'orientation si besoin
- La fin de l'accompagnement



### a. Modalités d'accompagnement

#### 1) À Orléans

La Maison des Adolescents est située en **centre-ville**, au 40 rue Porte Madeleine à Orléans.

Elle est accessible en Tram (ligne B - arrêt Croix Morin) et en bus (ligne 5 - arrêt Madeleine).

Elle est ouverte 11h par semaine aux jours et horaires suivants :

- le lundi et le vendredi de 15h à 18h
- le mercredi de 13h à 18h

## 2) À Montargis

L'antenne de Montargis est située dans le quartier prioritaire Chautemps, à proximité du Lycée en Forêt, au Centre Nelson Mandela, 31 avenue Louis Maurice Chautemps à Montargis.

L'antenne est accessible en bus (ligne 1-arrêt Chautemps).

Elle est ouverte 7h par semaine aux jours et horaires suivants :

- le mercredi de 14h à 18h
- le vendredi de 15h à 18h

Des rendez-vous peuvent également être proposés dans le lieu de vie du jeune afin de pallier les difficultés de mobilité diverses (ruralité, contraintes familiales ou scolaires...).

## 3) Dans les deux structures

L'accueil est gratuit et confidentiel, avec ou sans rendez-vous aux horaires d'ouverture, ainsi que par l'intermédiaire de divers supports :

Téléphone, Courriel, Facebook, Twitter, Instagram.

Le site internet <http://www.maisondesados45.fr> et les réseaux sociaux permettent aux jeunes, aux parents et aux professionnels de contacter l'équipe de la Maison des adolescents et d'accéder aux informations utiles.

L'équipe d'Orléans se réunit chaque mercredi pendant 2h, et l'équipe de Montargis chaque vendredi pendant 1h30, toute l'année, sauf les semaines de fermeture. Cette réunion clinique hebdomadaire permet à l'ensemble de l'équipe d'évoquer les nouvelles situations, ainsi que toutes celles qui nécessitent l'expertise croisée des professionnels. Ainsi, les accueillants, le médecin et la directrice échangent leurs analyses pour aboutir aux pistes de travail les plus adaptées possibles.

## b. « Aller-Vers »

### 1) Entretiens délocalisés

**Mal-être ou mobilité géographique :** L'équipe de l'antenne de la Maison des adolescents peut se déplacer pour rencontrer les jeunes au plus proche de leur milieu de vie. Cela permet de répondre aux problématiques liées à la ruralité de l'est du département. Il s'agit d'offrir un espace d'écoute neutre et dé-spécifié aux adolescents et, grâce à son principe de mobilité, de lutter contre les inégalités territoriales (qui sont souvent corrélées aux inégalités socio-économiques et de santé).

#### Activité 2018 : Entretiens délocalisés

En 2018 un premier jeune a bénéficié de ce déplacement, du fait qu'il montrait de grandes difficultés à sortir de chez lui. Pour une autre situation, le lien avec l'antenne et cette possibilité offerte de se déplacer a permis à une adolescente d'accepter de l'aide, elle a finalement consulté une équipe de soin sur notre conseil.

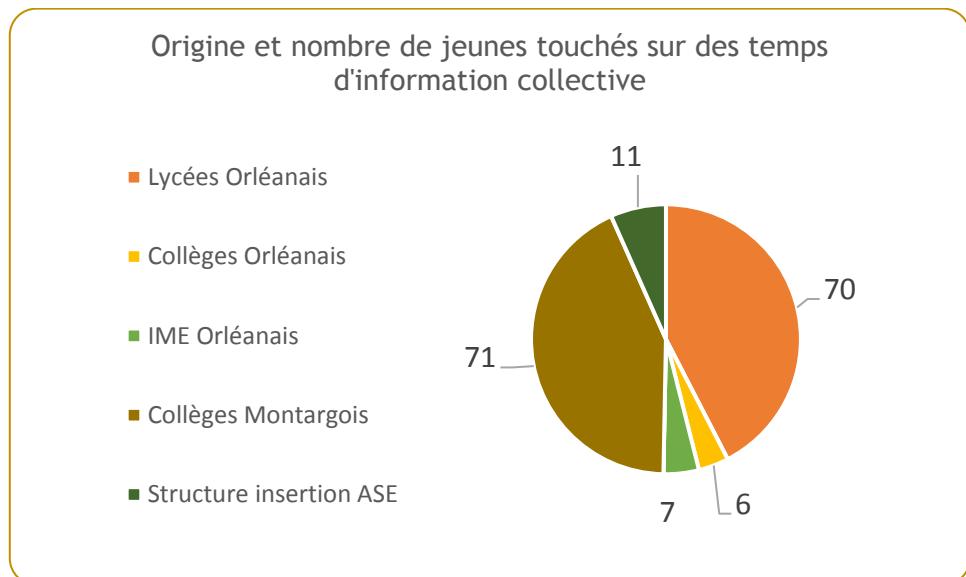
**Accessibilité :** Par ailleurs, les locaux de Montargis étant situés au 3<sup>ème</sup> étage sans ascenseur, l'équipe communique sur le fait qu'en cas d'accueil de personne à mobilité réduite, elle s'organisera pour procéder aux entretiens dans d'autres locaux, accessibles (café, local municipal, établissement scolaire...). Cette situation ne s'est encore jamais présentée.

## 2) Temps d'information collective

La Maison des Adolescents organise régulièrement, avec les structures qui le souhaitent, des temps de visite, de présentation et d'échange.

Ainsi 165 adolescents issus de 7 structures différentes de l'Orléanais et du Montargois en ont bénéficié en 2018 au cours de 11 temps d'information collective.

### Activité 2018 - Temps d'information collective



## c. Consultations jeunes consommateurs (CJC)

L'objectif de ces consultations est d'accueillir des jeunes consommateurs en questionnement sur leurs pratiques addictives, ainsi que leur entourage.



Le principe est de faire le point, et éventuellement de proposer une aide pour que la consommation ne devienne pas trop problématique. Des permanences de Consultations Jeunes Consommateurs sont réalisées à la Maison des adolescents à Orléans (convention avec l'APLEAT) et à l'antenne de Montargis (convention avec Espace).

Ces CJC peuvent ensuite être prolongées par une orientation vers l'association d'addictologie habilitée sur le territoire :



pour les jeunes de l'Orléanais ou du Pithiverais,



pour les jeunes du Montargois ou du Giennois.

La psychologue de l'APLEAT a procédé à **52 entretiens** dans nos locaux d'Orléans, et celle d'ESPACE à **7 entretiens** dans nos locaux de Montargis.

L'**expertise** de ces psychologues permet aux équipes de la MDA de bénéficier d'un regard complémentaire aux autres accueillants. Il s'agit d'un véritable appui pour déterminer, selon les situations, si on peut parler d'addiction ou non. Leurs compétences sont précieuses notamment au sujet de l'utilisation des écrans (tablettes, smartphones, ordinateurs, télévision) pour lesquels le grand public réalise qu'il est nécessaire d'être vigilant, ce qui peut créer des inquiétudes dans l'entourage des adolescents.

## d. Groupes de parole pour les parents d'ados

Ces groupes ont pour objectifs d'offrir un espace d'écoute et d'expression aux parents concernés par la thématique de l'adolescence. L'animation doit permettre des échanges bienveillants et ouverts, dans le respect de chacun.

### Activité 2018 - Groupes de parole pour les parents



- . À Orléans, mise à disposition des locaux pour les cafés des parents de l'EPE 45 :  
**2 cafés de parents, 15 participations**



- . À Montargis, organisation de groupes de parole de parents d'ados, par AMARA 45, grâce au RéAAP et à la MSA :  
**4 groupes de parole, 12 participations**

Sur Orléans, nous mettons nos locaux à disposition de l'Ecole des Parents et des Educateurs du Loiret qui y organise un **café des parents 2 fois par an**. Nous présentons la MDA aux parents, ses missions, avant de les laisser échanger avec leur intervenante.

Sur Montargis, grâce au financement du RéAAP et de la MSA, nous avons organisé nous-mêmes **quatre groupes de parole**, animés selon les séances par Odète Braz, consultante en parentalité, Manon Labouré, psychologue de l'antenne de Montargis, et Camille Dumont, psychologue de l'association ESPACE.

Les parents sont demandeurs pour une reconduction en 2019.

## e. Conférence Semaine de la Parentalité

À l'occasion de la semaine de la parentalité sur Montargis, AMARA 45 a organisé une conférence sur le thème :

**« Familles recomposées, la place et le rôle de chacun »**  
animée par Sylvie CADOLLE, sociologue.

Cette conférence a réuni **18 participants et 6 professionnels**.

Elle a pu être menée grâce au financement conjoint de la MSA et du RéAAP de la CAF. Les participants ont rendu un avis très positif de la soirée, tout en regrettant de ne pas avoir pu la prolonger un peu plus longtemps avec l'intervenante. Ce sera pris en compte en 2019 en cas de reconduction.



## 5. ACTIVITÉ DÉTAILLÉE DE LA MDA

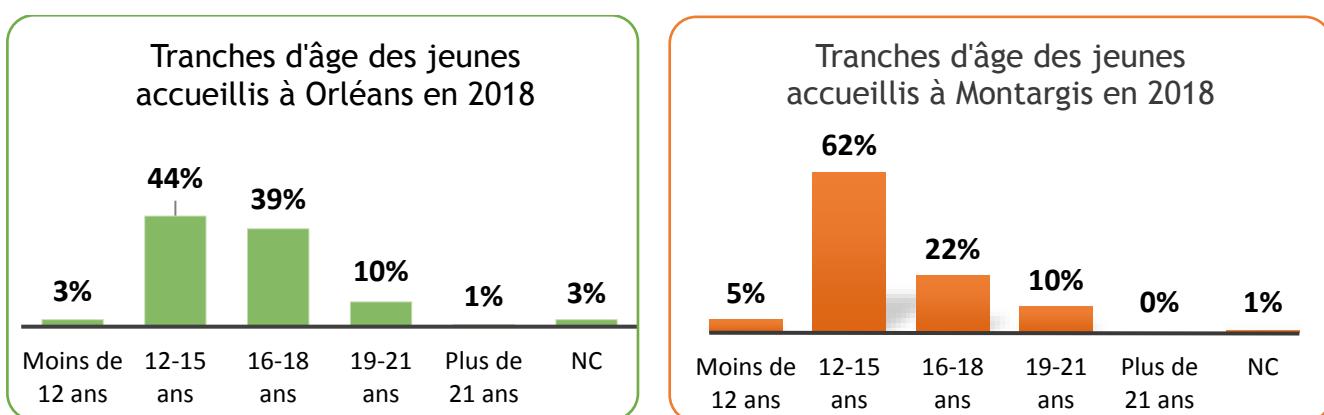
### a. Public

Le public reçu à la Maison des Adolescents, est composé de **jeunes de 11 à 21 ans, habitant ou étant scolarisés dans le Loiret**. Ses parents ou ses proches peuvent aussi faire appel à la MDA, ainsi que les professionnels qui les côtoient (Sanitaire, Médico-social, Social, Justice, Education Nationale, Formation, Insertion, Animation, etc....).

#### 1) Âge

Les situations traitées en 2018 sont **majoritairement des 12-15 ans**, et en 2<sup>ème</sup> position des 16-18 ans, comme le montrent les graphiques ci-dessous. Cela conforte les tendances depuis plusieurs années (ex 2016 : 45% de 12-15 ans, 37% de 16-18 ans) sur Orléans, et justifie nos **actions régulières à l'égard des collégiens** (aller-vers) et des professionnels qui s'en occupent (infirmières scolaires, CPE, Division des élèves....).

Activité 2018 - Âge du public concerné par les situations traitées

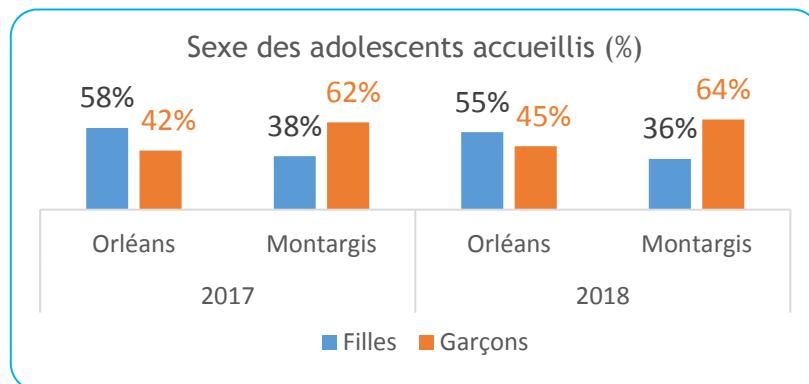


#### 2) Genre

Au regard des données de ces dernières années, on remarque un écart significatif entre le public Orléanais et le public Montargois :

- Orléans accueille une majorité de jeunes **filles** depuis plusieurs années.
- Montargis, lors de cette première année pleine de fonctionnement en 2018, a au contraire accueilli 64% de jeunes **garçons**.

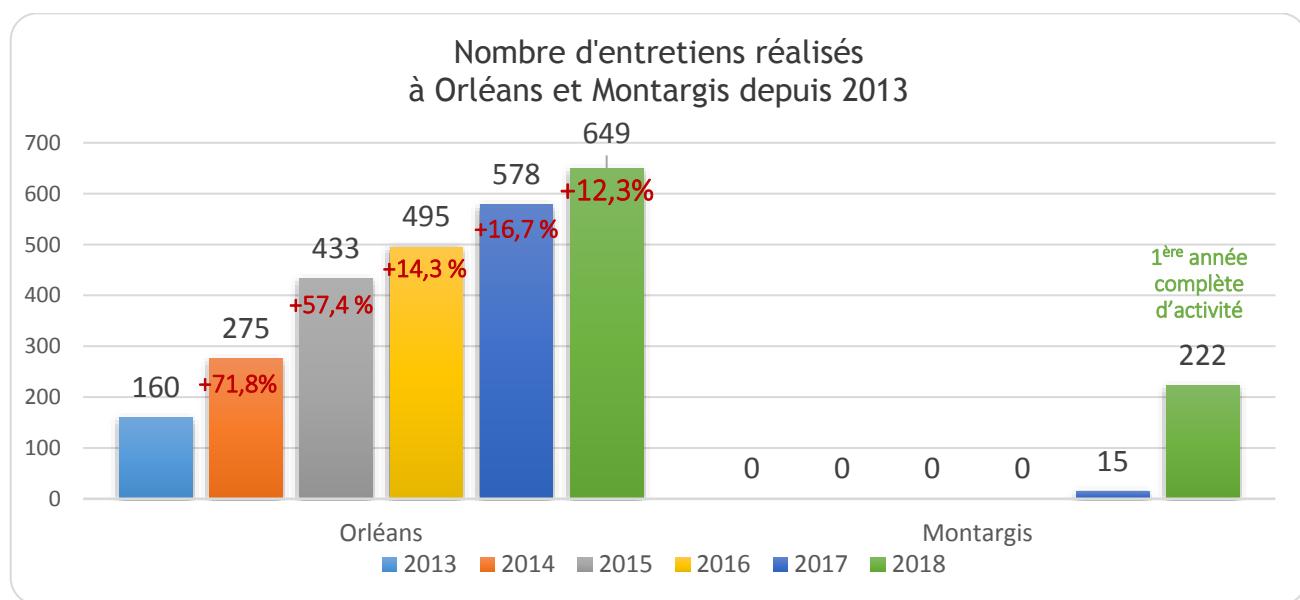
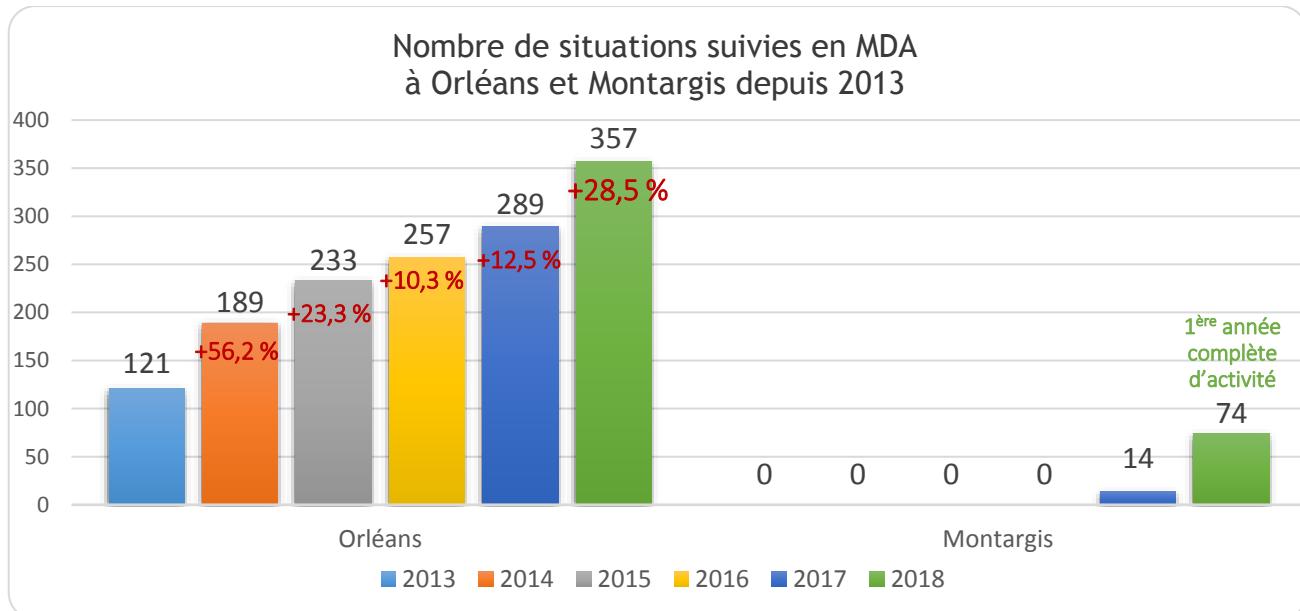
Activité 2018 - Sexe du public concerné par les situations traitées



### 3) File active et nombre d'entretiens

Depuis l'ouverture de la Maison des Adolescents d'Orléans en janvier 2013, puis de son antenne de Montargis en novembre 2017, la file active augmente régulièrement :

#### Activité 2018 : La file active et le nombre d'entretiens effectués



Au total, les équipes ont réalisé 2.827 entretiens dans les locaux de notre MDA 45 de 2013 à 2018 !

Nous avons suivi 357 jeunes sur Orléans cette année, et procédé à 649 entretiens. Cela correspond à une augmentation de 28,5% des situations entre 2017 et 2018, et seulement 12,3% d'augmentation du nombre d'entretiens.

Cet écart s'explique par l'expertise croissante de l'équipe, qui, lorsque la pression des demandes d'entretiens s'intensifie, essaie de traiter les situations qui le permettent dans un délai plus court, pour éviter d'allonger les temps d'attente des usagers entre les rendez-vous.

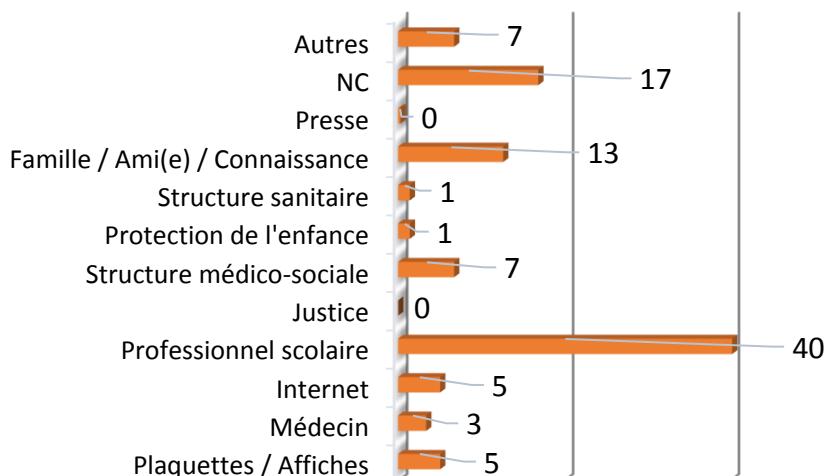
Sur Montargis, l'antenne étant récente, la pression est moins forte, l'équipe peut passer plus de temps sur chaque situation.

## b. Focus « premier contact »

### 1) Orientation vers la MDA

Les usagers s'adressent majoritairement à la MDA sur conseil des professionnels scolaires. En effet, les premiers « orienteurs » vers la MDA, dans le Loiret mais aussi en France, restent **les infirmiers et infirmières scolaires**, qui sont rapidement interpellés quand les jeunes présentent des signes de souffrance.

2018 - Mode de connaissance de la MDA en pourcentage



### 2) Qui est le premier contact ?

Personne qui prend contact avec la MDA		
	Orléans	Montargis
Entourage (parents majoritairement)	48 %	47%
Jeune	37 %	23%
Professionnel	10 %	16%
Jeune & entourage ensemble	5 %	14%

En 2018 comme depuis l'ouverture de la MDA en 2013, le premier contact avec la Maison des Adolescents est effectué par **les parents pour un peu moins d'une situation sur deux**. Ensuite par le jeune seul, puis par un professionnel. La démarche de demande d'aide reste encore un peu difficile pour certains jeunes s'ils doivent la faire seuls.

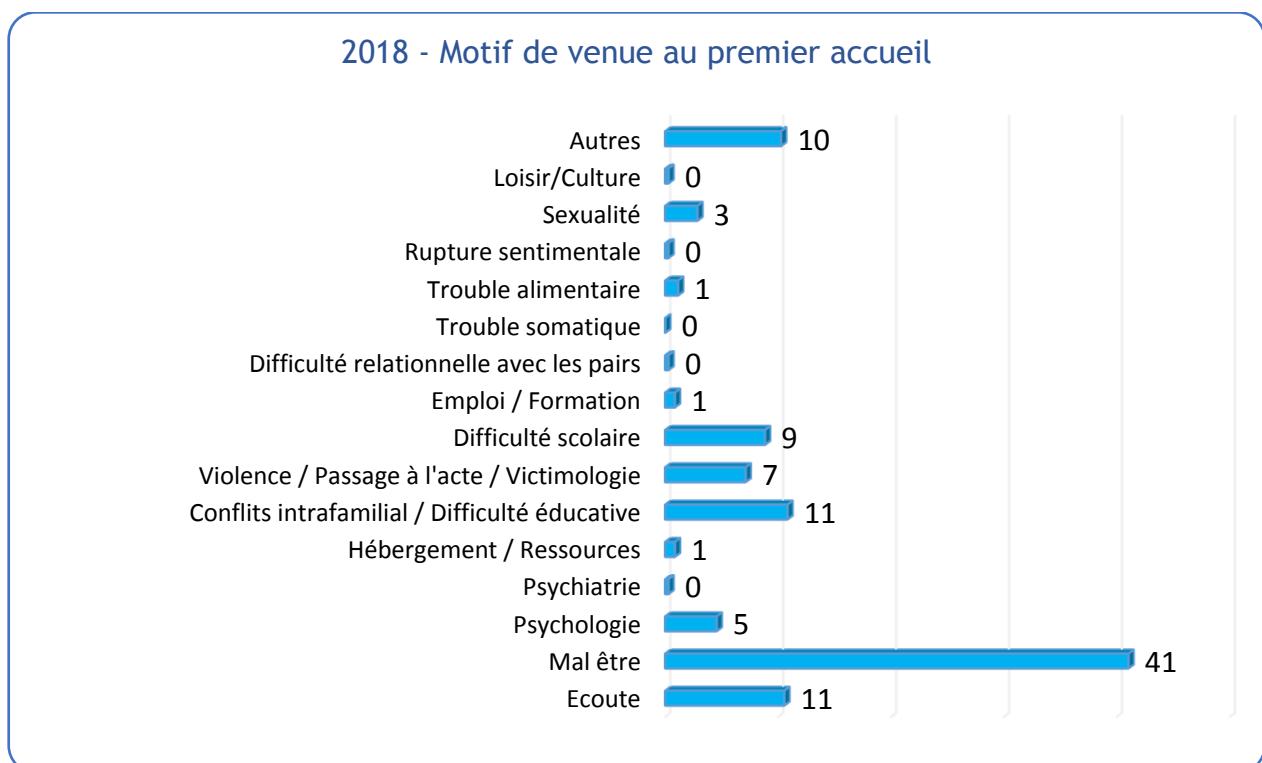
### 3) Statut de la personne accueillie au premier entretien



On note un écart entre le nombre de jeunes venus accompagnés : ils sont 31% à Orléans et 49% à Montargis. La tendance des années à venir nous renseignera plus précisément sur les causes de cette différence. Nous pouvons émettre l'hypothèse, pour le moment, que le montargois étant une zone plus rurale, avec un nombre moins élevé de jeunes qui circulent en transport en commun et donc disposent d'une carte de bus, cela réduit le nombre de jeunes qui pourraient venir seuls, surtout pour le premier entretien. Les années qui viennent nous permettront de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

Sur Orléans, il est fréquent d'être contacté par le parent pour la prise de rendez-vous, mais qu'ensuite le jeune vienne en autonomie.

### 4) Premier motif de venue



Il convient de distinguer le premier motif de venue à la Maison des Ados, et les problématiques évaluées ensuite par l'équipe. En effet, l'évaluation globale du jeune nous dirige régulièrement vers des questions qui entravent la progression du jeune et qui n'étaient pas nécessairement verbalisées dès l'accueil. On retrouve là tout l'intérêt de la Maison des Adolescents, qui est un **lieu d'écoute et d'évaluation**, et pas seulement une plateforme d'orientation instantanée. Cela permet d'éviter les orientations inadaptées et l'engorgement inutile de certains lieux de soins.

## 5) Délai moyen de prise en charge

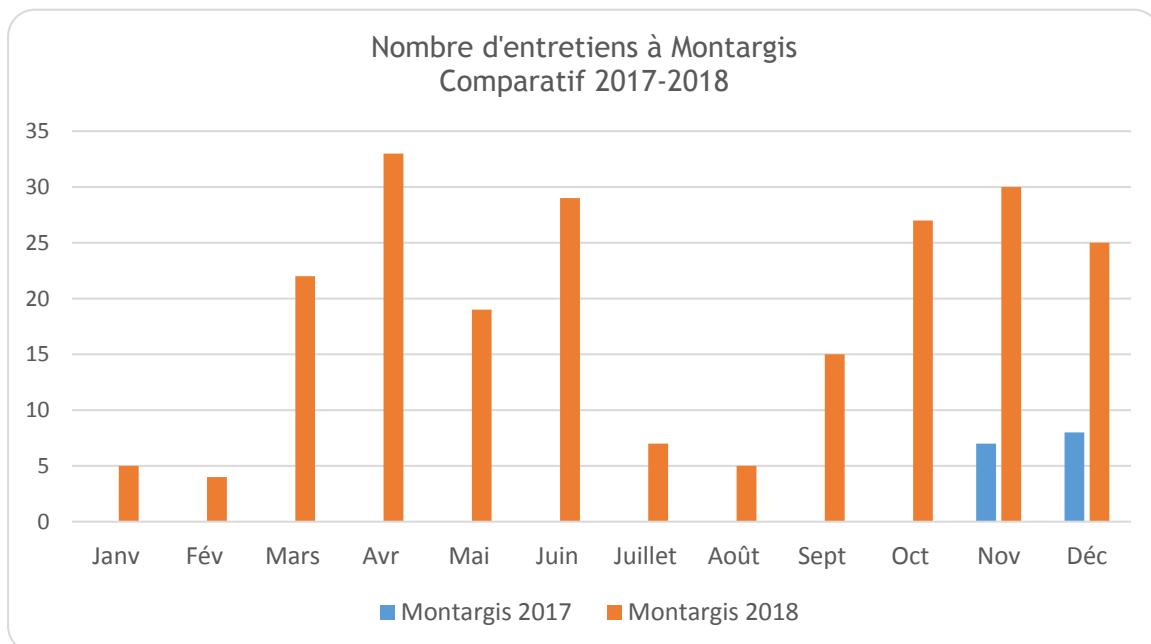
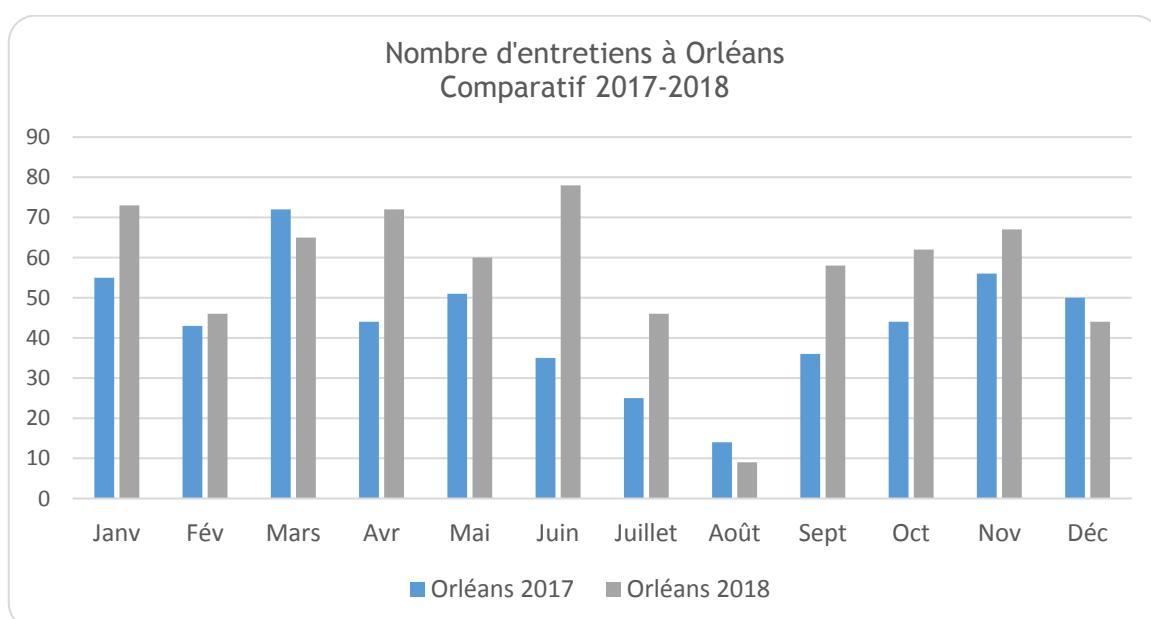
Le délai d'attente entre le premier accueil et le premier entretien dépend non seulement des jours et horaires d'ouverture de la MDA et de son antenne, mais aussi des disponibilités des jeunes.

Le jour le plus sollicité reste le mercredi, très chargé du fait qu'une majorité de jeunes peut se libérer plus particulièrement sur cette demi-journée. Sur Orléans, le délai d'attente est d'environ une semaine en moyenne sur l'année. Sur Montargis, il est plutôt de deux jours.

Sur les deux lieux, le délai augmente en période de très forte affluence, mais également si le jeune n'est pas facilement disponible sur les créneaux actuels d'ouverture. Cela conforte l'idée de proposer des temps d'ouverture sur toute la semaine pour une plus grande souplesse. Nous proposons des attestations de présence, pour justifier une absence en cours, mais les jeunes scolarisés n'y ont que peu recours, préférant décaler un rendez-vous plutôt que de manquer la classe.

### c. Focus « entretiens »

#### 1) Variation du nombre d'entretiens dans l'année



L'activité de la Maison des Ados présente une chute en juillet et août, alors que les jeunes sont en vacances, et une remontée très progressive à partir de septembre / octobre.

C'est une caractéristique qui se retrouve dans un nombre important de structures d'accompagnements des adolescents, qui profitent des vacances en famille ou entre amis, et se concentrent sur leurs difficultés à partir des premiers froids d'automne.

Ces variations ont nécessairement un impact sur le délai d'attente pour un rendez-vous, selon la période de l'année.

Les mois hivernaux sont chargés, sauf dans le cas de Montargis en 2017, du fait que l'antenne avait ouvert peu de temps auparavant (novembre 2017). L'activité ne faisait que démarrer. On note que l'antenne a connu une activité réduite pendant ses 4 premiers mois, puis que les situations ont commencé à affluer à partir de mars 2018.

## 2) Pourcentage de rendez-vous honorés

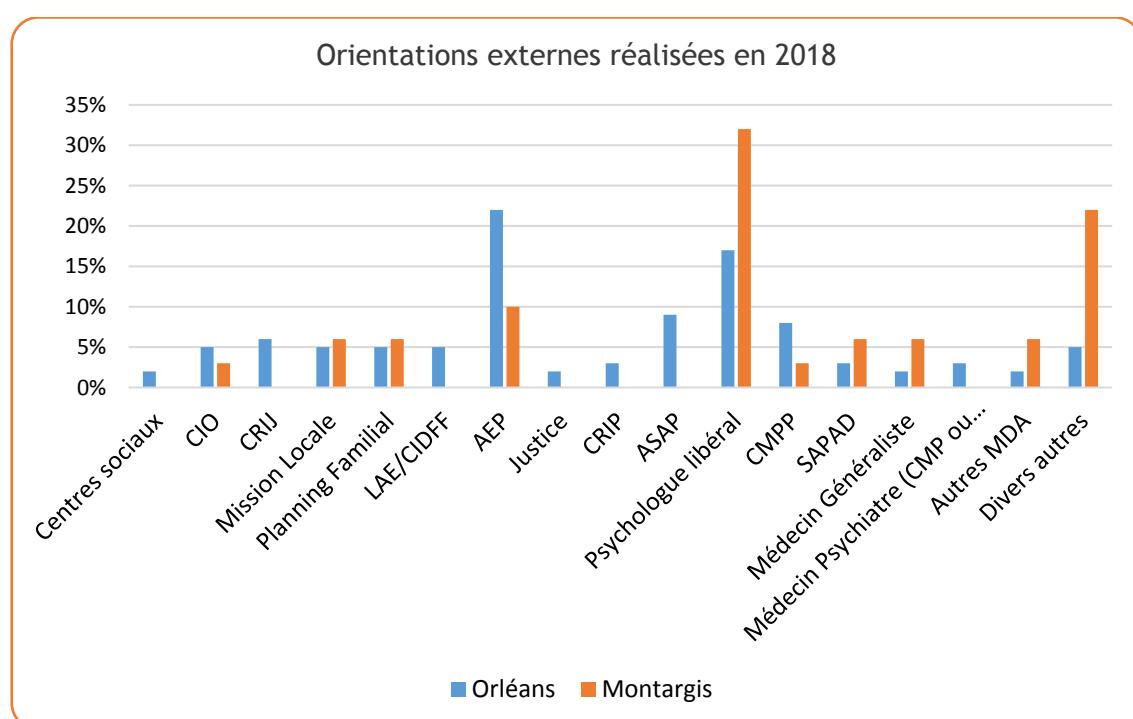
En 2018, on note un **absentéisme** aux rendez-vous assez faible : Il est de l'ordre de 9% sur Orléans et 12 % sur Montargis. En cas d'absence, sauf pour des cas particuliers, l'équipe ne rappelle pas le jeune et le laisse maître de la décision de revenir ou non. S'il ne prévient pas systématiquement de son absence, il s'excuse souvent quelques jours plus tard et re-sollicite l'équipe, qui veille à ne pas se montrer jugeante lorsque des rendez-vous n'ont pas été honorés.

## 3) Consultations du pédo-psychiatre de la MDA

**12% des situations d'Orléans et 3% des situations de Montargis** ont été orientées en interne vers le médecin pédo-psychiatre de la MDA. L'expertise du médecin permet de ne pas médicaliser à outrance les situations.

## 4) Orientations externes proposées

Entre Orléans et Montargis, environ 20% de l'ensemble des situations suivies en 2018 ont nécessité une orientation externe vers un partenaire expert. Voici ci-dessous la répartition :



Sur Orléans comme sur Montargis, des pourcentages équivalents de situations ont été dirigés vers les 4 grands domaines d'accompagnement suivants :

34 à 35%  vers des structures de suivi psychologique (ASAP, CMPP ou psychologue libéral)

5 à 6%  vers des médecins (généralistes ou spécialistes, en libéral, à l'hôpital, ou au CMP)

5 à 6%  vers un centre de planification

5 à 6%  vers une mission locale

On note aussi des orientations à vers l'Aide Éducative à la Parentalité, et vers la CJC, mais à des niveaux différents entre nos deux lieux d'accueil :

**AEP**      10% des orientations à Montargis  
                22% des orientations à Orléans

 6% des orientations à Orléans  
0% des orientations à Montargis

**Iaé**      5% des orientations à Orléans  
0% des orientations à Montargis

**SAPAD**      3% des orientations à Orléans  
6% des orientations à Montargis

 1,35% des orientations à Montargis  
8% des entretiens à Orléans (orientation interne)

Pour Montargis : 1 situation a nécessité une orientation vers la psychologue CJC de l'association Espace, pour une question d'addiction aux écrans, soit 1,35%. Par ailleurs, 7 entretiens ont eu lieu dans les locaux de l'antenne dans le cadre de la CJC.

Pour Orléans, les addictions sont suivies :

- soit directement par la psychologue de l'Apleat sur son temps CJC dans nos locaux,
- soit d'abord par l'équipe, qui procède ensuite à l'orientation en « interne » vers cette psychologue. Si nécessaire, cette dernière peut ensuite orienter le jeune vers un travail au sein de l'association APLEAT.

## d. Vignettes cliniques

Nous recevons en MDA des adolescents ou des proches d'adolescents qui présentent des problématiques très diverses, d'un niveau de gravité variable. Chaque situation est différente. Voici ci-après deux exemples montrant la complexité possible de chaque situation, et la raison pour laquelle une évaluation pluridisciplinaire telle que celle menée en Maison des Ados est parfois indispensable avant d'orienter vers un partenaire.

Thomas\* vient d'annoncer son homosexualité à ses parents, et ils ont du mal à l'accepter.

A priori, nous aurions pu orienter directement la famille vers le GAGL45.

Après des entretiens avec le jeune d'une part, et avec ses parents seuls d'autre part, nous comprenons que le malaise est profond et ancien : l'adolescent ressemble beaucoup à son père. Ce dernier se reconnaît en lui. Toutefois, l'image que Thomas renvoie ne convient pas à son père : il présente des difficultés scolaires importantes depuis l'école primaire, mal acceptées par la famille, son image narcissique est très dégradée.

Thomas s'est rapidement isolé socialement depuis qu'il est entré au collège. La communication avec ses parents, surtout avec son père, s'est coupée. Il a fait plusieurs tentatives de suicide, mais refuse d'entamer un suivi psychologique.

La question de l'homosexualité peut certes être accompagnée, mais elle n'a pas semblé comme étant le point central à travailler d'emblée.

Nous avons axé les 2 rencontres avec les parents sur la restauration de la communication au sein de la famille, la mise en évidence des qualités de ce jeune dans le regard de son père, et l'expression des sentiments des uns et des autres. Par ailleurs, nous avons encouragé Thomas à s'exprimer à la Maison des Adolescents sur de multiples sujets et verbaliser ses demandes, alors qu'il avait l'impression de ne plus avoir personne à qui parler.

Les parents de Mathieu\* se rendent à la MDA pour une question d'absentéisme scolaire massif de leur fils depuis 3 ans, mêlée à une addiction aux écrans. Nous aurions donc pu orienter la famille vers une association spécialisée dans l'accompagnement des problèmes d'addiction.

Toutefois, après évaluation, nous comprenons que suite à des problèmes de santé graves de ses deux parents, le jeune s'est mis à surveiller leur état de santé chaque nuit, et donc à ne plus dormir. Pour s'occuper, il s'est mis à surfer sur le net et à jouer à des jeux vidéo. Le matin, ses parents se levaient, et lui pouvait aller se coucher. Il a totalement cessé de se rendre en classe. Il est devenu le gardien des nuits de ses parents.

On comprend donc que ce n'est réellement ni un problème scolaire, ni un problème d'addiction. Cette situation nous semble devoir être accompagnée par plusieurs partenaires, de façon à engager, pour le jeune :

Pour le remettre en action :

- une remise à niveau scolaire, la réflexion sur un projet d'insertion ;
- dès qu'il sera prêt, un suivi thérapeutique ;

Pour la mère :

- un accompagnement psychologique, au vu de son fort sentiment de culpabilité et de ses tendances dépressives.

La Maison des Adolescents a permis une évaluation globale de cette situation à l'arrêt depuis 3 ans, l'élaboration de pistes de travail, et le soutien ponctuel de la famille pour lui permettre de se remettre en marche.

\* Les prénoms des jeunes ont été modifiés.

## **V. RÉSEAU DE L'ADOLESCENCE**

### **1. MISSIONS**

Le cahier des charges de novembre 2016 indique que les MDA remplissent des « Missions de coordination et d'appui aux acteurs :

- . *La contribution à la coordination des parcours de santé*
- . *Le soutien aux professionnels, notamment dès lors que ceux-ci atteignent isolément ou institutionnellement les limites de leurs compétences*
- . *La sensibilisation et la formation aux problématiques de l'adolescence, spécifiquement sur la santé et la santé mentale*
- . *L'animation et la coordination du réseau des professionnels de l'adolescence »*

Le Réseau 45 de l'Adolescence permet les échanges et le croisement des compétences autour de l'adolescence. Il doit permettre de mieux connaître les dispositifs existants, relever les problématiques rencontrées, soutenir les professionnels dans leur pratique, les amener à monter en compétence, coordonner les actions.

La MDA a vocation à devenir un lieu ressource pour tous ces professionnels : information sur les dispositifs existants, pistes d'orientation, documentation spécialisée, conseils sur les problématiques de l'adolescence, etc.

### **2. VALEURS**

En tant que coordinatrice du réseau, AMARA 45 s'appuie sur les compétences des professionnels du secteur pour organiser des réunions et des temps de réflexion utiles et constructifs pour les participants. Elle encourage la participation et l'interaction, de façon à réellement « faire réseau » les uns avec les autres.

L'association défend des pratiques de mutualisation et de bonne communication entre les acteurs, dans l'intérêt premier de l'évolution positive des situations des jeunes, et notamment de leur santé mentale.

### **3. ORGANISATION FONCTIONNELLE**

#### **a. Réunions**

Les réunions du Réseau de l'Adolescence sont organisées par AMARA 45, une fois par mois sur Orléans, et une fois tous les deux mois sur Montargis.

La participation est gratuite, sur inscription préalable par mail ou par téléphone.

Ces réunions sont ouvertes à tout professionnel amené à travailler directement ou indirectement auprès d'adolescents, y compris les stagiaires et les contractuels.

En guise d'invitation, AMARA 45 envoie un mail à l'ensemble des professionnels de sa base de contacts réseau, soit **580 adresses mails en 2018**.

Les réunions ont vocation à présenter des dispositifs ou des thématiques théoriques ou pratiques en lien avec l'adolescence. Elles doivent permettre une meilleure connaissance mutuelle des services, de leurs missions, des personnels qui y travaillent, de façon à améliorer la compréhension du parcours des adolescents comme de l'adéquation des propositions d'orientation qui lui sont faites.

## b. Lieux de réunions

Bien qu'il soit intéressant que les professionnels de l'Adolescence se déplacent à la Maison des Ados, seules quelques réunions se sont déroulées à la MDA d'Orléans.

En effet, les locaux d'Orléans ne permettent pas d'y accueillir plus de 15 personnes à la fois, ceux de Montargis pas plus de 19.

Les réunions d'Orléans sont donc le plus souvent délocalisées au siège de l'APLEAT, qui dispose d'une salle de réunion assez vaste pour accueillir une quarantaine de personnes.

Sur Montargis, nous louons spécifiquement la salle du sous-sol du Centre Nelson Mandela où se trouve l'antenne de la MDA.



Le Centre Nelson Mandela à Montargis

## c. Thèmes des réunions

Les thèmes choisis pour les réunions sont soumis par les professionnels du réseau au fil de l'année, en fonction des problématiques ou des questionnements qu'ils rencontrent dans leurs pratiques.

La Directrice d'AMARA 45 contacte ensuite les intervenants potentiels et organise la réunion, de façon à ce que les attendus soient respectés.

Sur l'ensemble des réunions, elle s'assure que les sujets et les dispositifs présentés permettent une bonne représentation de la diversité des partenaires.

## d. Appui aux professionnels

Tout professionnel qui s'interroge sur la situation d'un adolescent qu'il accompagne directement ou indirectement peut faire appel à AMARA 45 pour un regard extérieur, un appui, voire des pistes ou des propositions d'orientation.

Les professionnels peuvent en effet être amenés à s'interroger sur un jeune :

Comment réagir à ce qu'il vient de dévoiler ?

Comment l'aider quand on a repéré telle ou telle difficulté qui n'est pas de notre ressort habituel ?

Que proposer, dans l'intérêt premier du jeune, quand son parcours ou ses réactions nous amènent à revoir son accompagnement ?

Quelle posture adopter face à telle demande particulière du jeune ?

Quelles limites poser dans la demande d'aide du jeune, et comment ?

L'appui de la MDA peut se porter selon plusieurs modalités.

En 2018, les partenaires ont surtout procédé par téléphone, en s'adressant à l'équipe ou à la directrice. Il est aussi possible de prendre un rendez-vous formel, sur place ou par téléphone. Nous pensons encourager cette pratique à l'avenir, pour que l'appui aux professionnels soit comptabilisé dans notre activité.

## 4. ACTIVITÉ DÉTAILLÉE DU RÉSEAU

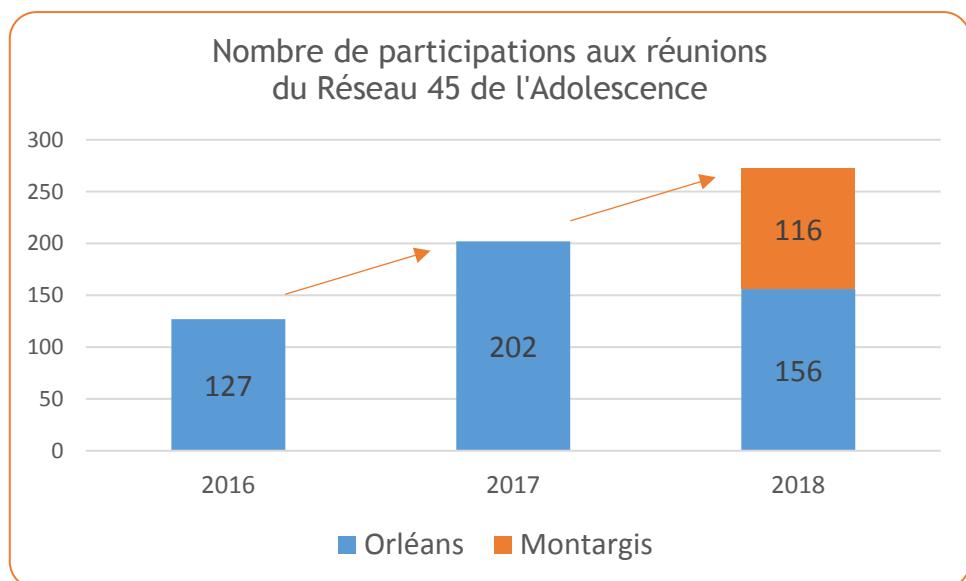
### a. Réunions de réseau

Les réunions du réseau touchent un nombre croissant de professionnels de l'adolescence sur le Loiret. Nous organisons de plus en plus de réunions sur le département. Elles font l'objet de retours très positifs.

#### Activité 2018 - Nombre de réunions du Réseau 45 de l'Adolescence depuis 2 ans

	2016	2017	2018
Orléans	7	8	9
Montargis	0	0	5

#### Activité 2018 - Nombre de participations aux réunions du Réseau 45 de l'Adolescence depuis 2 ans



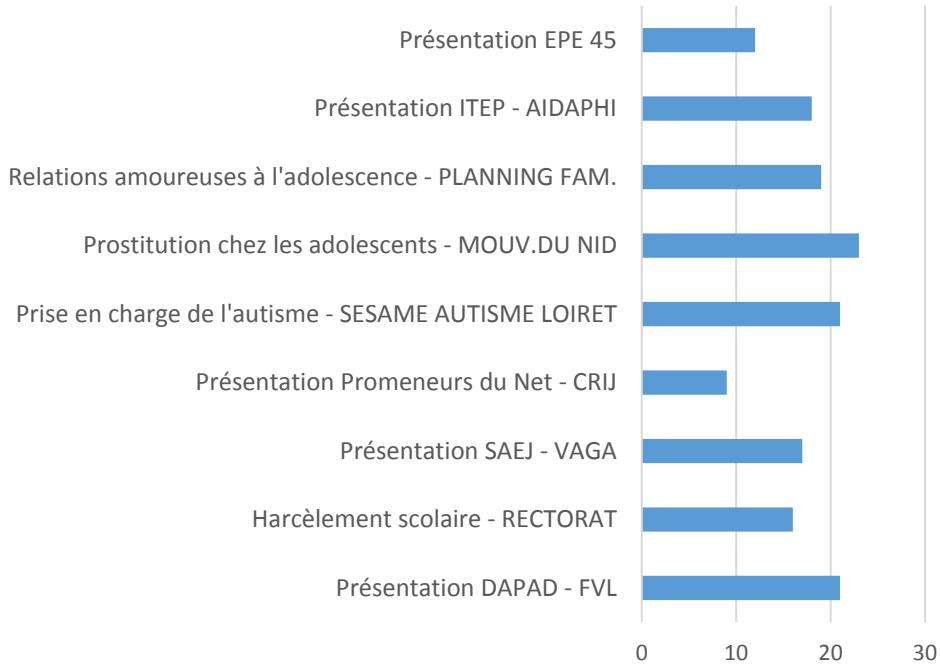
En 2018, on constate que le nombre de participations à Orléans (ci-dessus en bleu) a baissé : Après échange avec les partenaires, il ne s'agit pas d'un désintérêt : les professionnels de l'Est du département se saisissent de préférence des réunions à Montargis, plutôt que de se déplacer jusqu'à Orléans, ce qui reste très chronophage.

Au total, le nombre de participations a plus que doublé en 2 ans, à l'échelle du département, grâce à ces nouvelles réunions sur le montargois, qui répondent aux attentes.

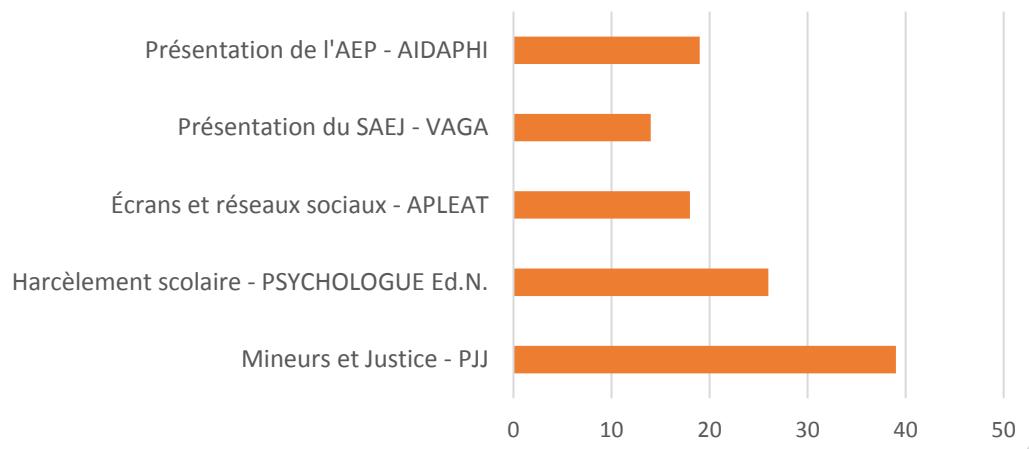
En 2018, nous avons enregistré **156 participations de professionnels sur Orléans et 116 sur Montargis, soit 272 participations en tout**, issues de secteurs très variés : prévention ou protection de l'enfance, Justice, établissements médico-sociaux, associations, secteur sanitaire, etc.

## Activité 2018 : Réunions du Réseau 45 de l'Adolescence : Thèmes, intervenants, et nombre de participants

### 2018 - Réunions du Réseau sur Orléans Thèmes, intervenants et nombre de participants



### 2018 - Réunions du Réseau sur Montargis Thèmes, intervenants et nombre de participants



Pour une plus grande richesse de contenu en fin d'année, nous veillons à ce que les réunions de réseau portent sur des thèmes variés. Cela nous permet de présenter des structures d'institutions différentes, et d'échanger sur des problématiques qui touchent un large panel de professionnels.

## b. Rencontres partenariales

Les rencontres partenariales sont nécessaires à plusieurs titres :

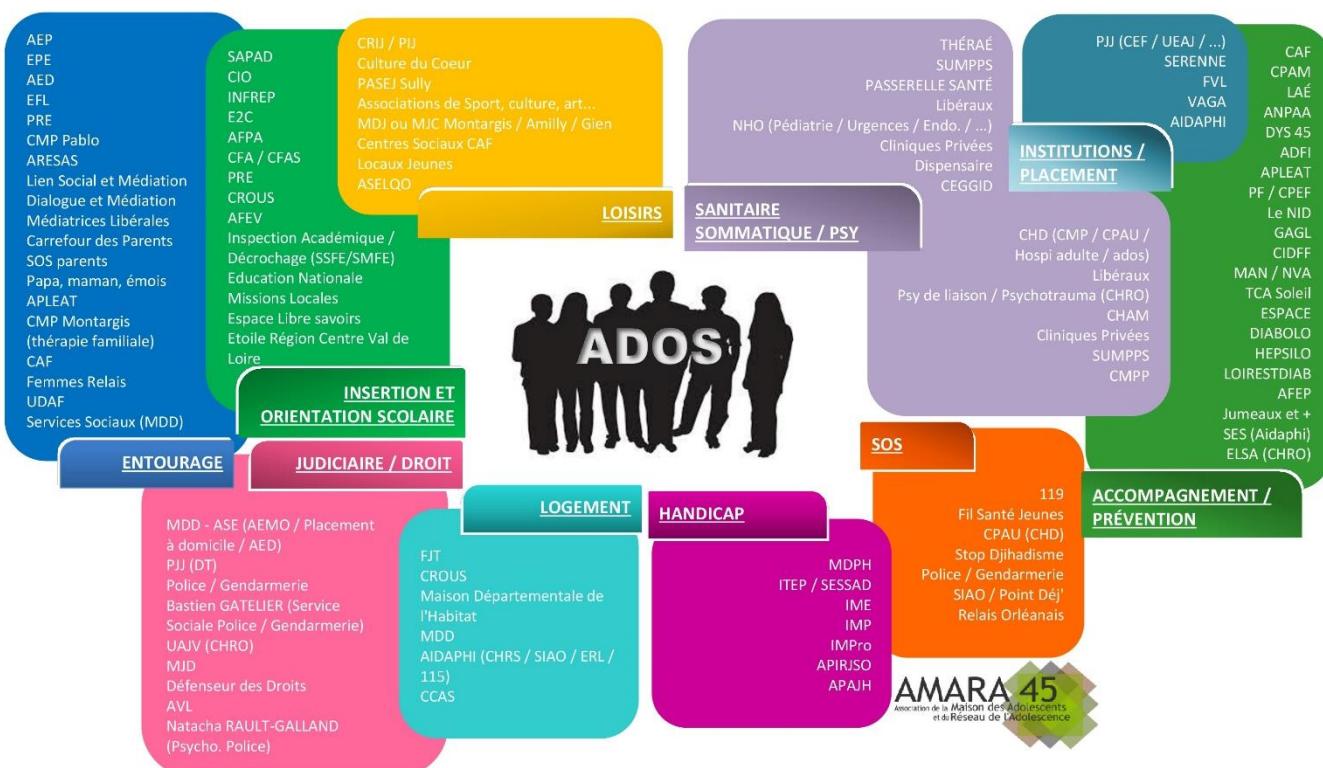
- Faire connaître AMARA 45 et ses missions
- Connaître les différents services et dispositifs du département qui accompagnent directement ou indirectement les adolescents.

En effet, pour mener à bien sa mission auprès des adolescents et leurs proches dans le cadre de la Maison des Adolescents, AMARA 45 doit garantir une excellente connaissance de son territoire.

Tout en communiquant sur nos missions, nous devons accroître notre compréhension des modes de travail, critères et procédures d'admissions des partenaires ; Cela nous permet à garantir à la fois une bonne compréhension du parcours du jeune, mais aussi l'orientation la mieux adaptée.

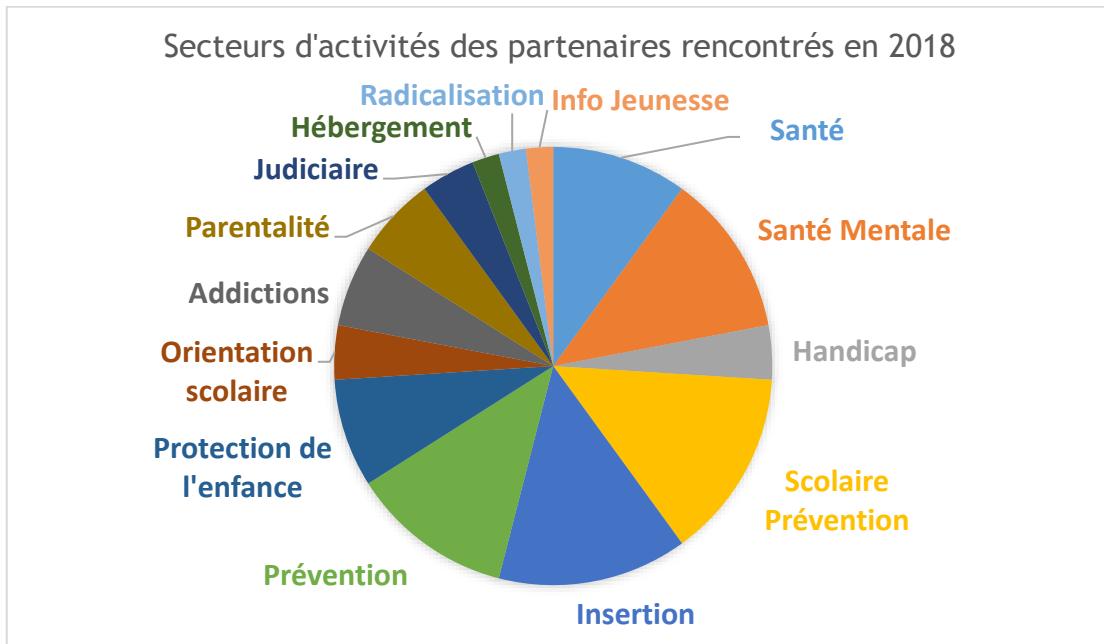
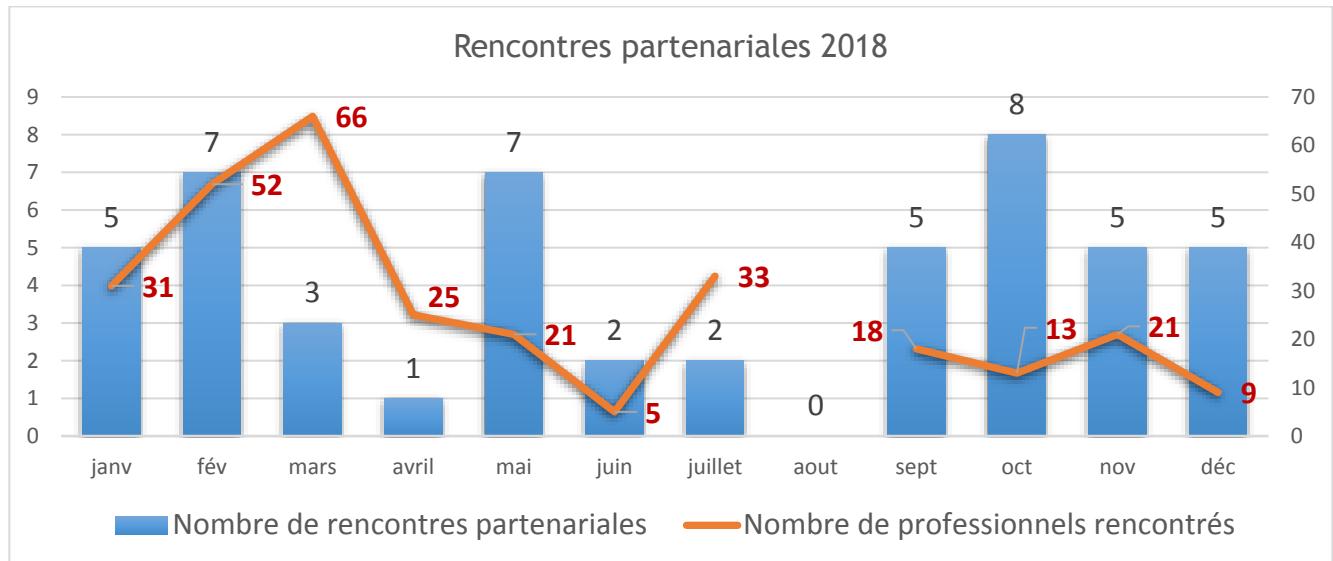
Ces partenaires sont très nombreux sur le département, en voici ci-après un aperçu :

Schéma des partenaires d'AMARA 45



En 2018, les deux directrices qui se sont succédé ont donc échangé avec : 294 professionnels, lors de 50 rencontres.

#### Activité 2018 : Rencontres partenariales



Ces rencontres sont indispensables pour **sensibiliser les partenaires**, et accroître la connaissance mutuelle de nos services et de nos missions, mais aussi de nos fonctionnements et procédures. Le lien tissé permet de **fluidifier les relations**, et d'accroître la qualité de l'accompagnement que nos services respectifs assurent auprès des adolescents.

## **VI. CONCLUSION et PERSPECTIVES**

L'activité croissante de la Maison des Adolescents comme de ses actions de réseau, et l'intérêt que suscite AMARA 45 auprès des professionnels, nous amène à penser que l'**association répond à un réel besoin** de nos usagers directs que sont les **adolescents** et leurs proches, et qu'elle apporte également **des connaissances complémentaires** et **des pistes** de travail aux **professionnels** avec lesquels nous travaillons au quotidien.

La première année pleine de fonctionnement de l'**antenne de Montargis** comme l'évolution de la MDA d'Orléans montrent une **activité en pleine croissance** axée principalement, pour le moment, sur l'orléanais et le montargois élargis.

Nous devrons sur 2019 poursuivre et renforcer nos actions :

### **Maison des Adolescents et « Aller-Vers »**

De façon à **nous ancrer davantage dans le cahier des charges national** des Maisons des Adolescents, nous travaillerons avec nos financeurs à la **pérennisation de l'antenne de Montargis** et à la **nécessaire augmentation des temps d'ouverture** sur les deux lieux d'accueil.

Nous chercherons à accéder aux adolescents qui, pour le moment, sont éloignés de la MDA, pour des raisons de **mobilité** ou de **méconnaissance** de notre dispositif, à travers des déplacements au plus proche de leurs lieux de vie.

Nous proposerons notamment une **action collective au sein de la MDA**, en nous appuyant sur nos partenaires, à destination d'un public vulnérable ne connaissant pas encore la structure (Aide Sociale à l'Enfance, Quartiers prioritaires). L'objectif sera de permettre à ces jeunes de **s'exprimer** et de **découvrir la MDA**.

Compte tenu du souhait du CHRO de mettre en vente le bâtiment de la MDA d'Orléans, AMARA 45 **cherchera de nouveaux locaux**, respectant les besoins des usagers, de façon à éviter au maximum les obstacles d'accès à la Maison des Adolescents.

---

### **Parentalité**

Nous **soutiendrons** les parents d'adolescents à travers :

La mise à disposition de nos locaux d'Orléans pour les **cafés des parents** de l'Ecole des Parents et des Educateurs du Loiret.

Sur Montargis, des **groupes de parole**, et une **conférence** lors de la semaine de la parentalité.

---

### **Réseau**

Sur Orléans et Montargis : nous **poursuivrons** l'organisation des **réunions** du Réseau 45 de l'Adolescence, régulières et repérées par les professionnels, dans un esprit de mutualisation et de solidarité entre partenaires, dans l'intérêt premier des adolescents.

### **Partenariat**

Nous **mettrons en place** d'ici deux ans un **outil** permettant aux usagers comme aux professionnels de se repérer parmi les structures et dispositifs d'accompagnement direct ou indirect des

adolescents, selon le domaine recherché (insertion, soin etc.). Nous poursuivrons les **rencontres et réflexions** communes, afin d'améliorer la situation des jeunes qui présentent des signes de mal-être.

### Absentéisme scolaire

Nous poursuivrons le travail partenarial avec la DSDEN et le Conseil Départemental autour de la question de l'absentéisme scolaire des moins de 16 ans, afin d'élaborer ensemble des **pistes d'action** sur le territoire départemental.

---

### Veille

AMARA 45 continuera à **alerter les institutions** en cas de problématique émergente ou non résolue concernant les adolescents.

### ANMDA

La directrice d'AMARA 45 poursuivra son action en tant que **déléguée régionale de l'ANMDA**, de façon à ce que l'action de notre Maison des Ados s'enrichisse des pratiques des autres MDA, et que sa démarche qualité reste en cohérence avec le cahier des charges national.

Elle créera des **outils de communication régionaux**, supports à la réflexion sur la situation des adolescents.

Elle portera au sein des réunions de l'ANMDA les problématiques rencontrées sur son territoire.